

Le Collège Marie-de-l'Incarnation est un établissement d'enseignement privé mixte, fondé en 1697, par la communauté des Ursulines. Il offre des services éducatifs au préscolaire, au primaire et au secondaire. Le Collège est une école associée de l'UNESCO au Canada. Il possède plusieurs profils de formation, notamment dans les arts de la scène, la musique, les sciences, les langues et les sports. Le Collège Marie-de-l'Incarnation compte plus de 700 élèves.

COORDONNATEUR DES SERVICES ÉDUCATIFS AU SECONDAIRE

NATURE DU TRAVAIL

Dans le cadre de ses fonctions de coordonnateur des services éducatifs au secondaire, la personne titulaire du poste est responsable de la planification, de l'organisation, de la coordination et de l'évaluation de tous les programmes et services offerts aux élèves. Plus spécifiquement, elle est responsable de l'offre des services éducatifs, de la vie scolaire, ainsi que des services psychoéducatifs et technopédagogiques.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Services éducatifs

- 1) Assurer les modalités de sanction des études et l'application des directives du ministère de l'Éducation.
- 2) Voir à la gestion des programmes et des activités éducatives du secondaire, de même qu'à l'application du régime pédagogique.
- 3) Participer au recrutement des élèves et assurer le processus administratif relié à l'admission, à l'inscription et à la gestion de leur dossier.
- 4) Assurer la préparation du calendrier scolaire des élèves, de leur horaire et de leur classement. Préparer le calendrier de travail du personnel enseignant, leur tâche et leur horaire. Coordonner les journées pédagogiques et autres activités qui relèvent de son service.
- 5) Assurer le lien avec les parents, les informer, les impliquer et organiser diverses rencontres.

Vie scolaire

- 1) Assurer l'ordre, la discipline et le respect des règlements de vie de l'école.
- 2) Voir à la gestion et au suivi des absences des élèves et du personnel.
- 3) Participer à l'orientation de la vie du Collège en étant à l'écoute des besoins des élèves, des attentes des parents et du personnel. Apporter sa contribution dans les différents comités et les réunions de la vie scolaire.
- 4) Soutenir une programmation annuelle, riche et variée d'activités parascolaires et d'activités sportives en collaboration avec le coordonnateur des services éducatifs au primaire.

Services psychoéducatifs

- 1) De concert avec les enseignants, les professionnels et les parents, créer un climat favorable à la réussite des élèves en répondant à leurs besoins et, le cas échéant, en les référant vers des services tels que l'orientation, la pastorale, l'orthopédagogie et l'éducation spécialisée, tout en assurant la supervision et le suivi.
- 2) Effectuer le suivi des différents programmes ministériels en lien avec l'intimidation, les difficultés d'apprentissage, les limitations occasionnelles ou permanentes des élèves, etc.
- 3) Rédiger, en collaboration avec le personnel professionnel, les plans d'intervention individuels des élèves et en assurer la mise en œuvre.

Les technopédagogies

- 1) Effectuer une veille stratégique des développements technopédagogiques susceptibles d'améliorer la réussite de tous les élèves du Collège.
- 2) Assurer le leadership de l'implantation et du suivi des technopédagogies dans le Collège.
- 3) Élaborer les orientations, les stratégies et le plan d'action annuel des services informatiques du Collège, dont il a la responsabilité.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié et détenir un permis permanent d'enseigner. Un diplôme de deuxième cycle représente un atout majeur. Un minimum de dix années d'expérience et une excellente connaissance du Programme de formation de l'école québécoise. Des compétences dans l'usage des technopédagogies sont nécessaires.

La rémunération sera établie selon la politique et les conditions de travail en vigueur dans le Collège. Toute personne intéressée doit transmettre par courriel son curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation d'un maximum de deux pages, au plus tard le 17 février 2017, 16 h, à l'adresse suivante :

lise.milette@cmitr.com

Veillez mentionner en objet : Concours « Coordonnateur des services éducatifs »

Prenez note que nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues.